

Code d'éthique de la L.A.S

Entraîneur

Comportement et attitude de l'entraîneur

- Rendre l'expérience soccer agréable pour tous les enfants.
- Insister sur le respect des règlements et le respect d'autrui.
- Respecter les joueurs et l'équipe d'entraîneurs de l'autre équipe.
- Montrer leur soutien et leur appréciation aux joueurs et aux arbitres.
- Acquérir une compréhension et une connaissance fonctionnelle des règlements et du soccer.
- Apprendre aux jeunes à jouer pour le plaisir, mais avec sérieux.
- Apprendre aux jeunes à être humbles dans la victoire et dignes dans la défaite.
- Respecter les décisions des officiels.
- Ne pas crier contre un enfant lorsqu'il commet une erreur.
- Se rappeler que sur le terrain, il est un modèle pour les enfants.
- Participer, venir en aide au responsable du terrain pour ramener l'ordre si la situation l'exige dans les estrades.

Sanction

- À l'intérieur de l'équipe
 - Le responsable du soccer peut décider de sanctionner son propre joueur ou parent pour des motifs qui vont à l'encontre du présent code d'éthique.
- Au niveau de la L.A.S
 - Avertissement verbal par le comité de discipline
 - Suspension entre 1 et 3 matchs.
 - Suspension pour la saison

Signature de l'entraîneur

Date

Signature du responsable de village

Date